

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PREVENTION MEDIATION ET EDUCATION PV N° 4



REUNION DU 14/02/2022

Animateur : M. Boubakar HAMDANI

Présent(e)s : Mme LEGRAS, MM. COUTARD, RIOU, COZETTE, ADREF, DUNATTE (CD)

Excusé(e)s : MM. BONNEFOUS, KNOEPFLI, GUERFI (CD)

- M. Boubakar HAMDANI fait un tour de table afin de faire un point sur les rencontres des weekends passés.
Plusieurs incidents se sont déroulés notamment dans les catégories jeunes.
- La CDPME va interroger le Comité Directeur pour prendre l'initiative de rencontrer les deux catégories jeunes qui sont problématiques.
- Les membres de la CDPME font un retour sur l'ensemble des matchs auxquels ils ont assisté et reviennent sur un match seniors qui s'est mal déroulé.
- M. Jérôme COUTARD nous informe à son tour des retours qu'il a eu sur l'ensemble des matchs et revient sur la problématique des RPS qui ne sont jamais présents ou pas assez formés pour avoir les bons réflexes en cas de problème sur le stade.
- M. Oussama ADREF nous alerte sur un match U16 D4 qui ne pose pas de problème entre les deux clubs mais dont l'environnement peut nuire au match (éventuelles bagarres entre les jeunes du lycée).
- La CDPME propose de créer un questionnaire qui sera envoyé aux clubs afin de connaître les difficultés qu'ils rencontrent et comment le District peut leur apporter le soutien.

- M. Boubakar HAMDANI informe les membres de la CDPME qu'il a eu une discussion avec un représentant de club qui a rencontré des difficultés ces dernières semaines. Des solutions ont été mises en place.
- La CDPME va proposer lors de son prochain RDV d'inviter les présidents des commissions de discipline jeunes et seniors, ainsi que celui des délégués pour faire le point sur les matchs retours.
- La CDPME débat autour des thèmes qu'il faudra aborder la saison prochaine et sur la manière d'anticiper les formations RPS et d'accompagner les clubs. Des propositions seront faites d'ici la fin de la saison au Comité Directeur.

Prochaine réunion de la CDPME 07/03/2022 à 18h30 au district

L'animateur de la commission



Le secrétaire de la Commission